

**ENJEU DE LA FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN DU  
PERMIS DE CONDUIRE, SON DEROULEMENT ET LES  
CONDITIONS DE PASSAGE DE L'EXAMEN.**

- Enjeu de la formation préparatoire

L'enjeu principal est d'amener tout usager de la route à adopter une conduite responsable donc respectueuse des autres usagers mais aussi de l'environnement.

La formation doit permettre à tous futur usager de la route de prendre conscience des multiples facteurs de risque et de leurs interactions. Mais aussi de leurs capacités et de leurs limites.

Elle doit permettre d'adopter une conduite apaisée et favorise l'assimilation des règles et des comportements à adopter.

- Déroulement de la formation

Suite à l'obtention de l'épreuve théorique, l'élève débute sa formation pratique en suivant les 4 compétences principales du REMC présentent dans son livret de conduite. (voir document)

# REMC ET COMPÉTENCES

Les compétences présentées dans cette page sont celles que vous devrez acquérir lors de votre formation pratique.



1	2	3	4
<p><b>Maîtriser le mouvement du véhicule dans un trafic fluide et sans encombre.</b></p> <p>Conduire les principaux engins et contrôler les véhicules effectuer des manœuvres zéro-accident et des déviations.</p> <p>Eviter l'usure du pneu de circulation et en sortir.</p> <p>Stop, tourner le volant et maintenir la trajectoire.</p> <p>Démarrer et l'arrêter.</p> <p>Dans l'attente et la banne à diversions adossés.</p> <p>Laisser la bande de roulement.</p> <p>Diriger le véhicule en avant en ligne droite et en courbe en adaptant adossés et déviations.</p> <p>Réguler manuellement de son et accélérateur.</p> <p>Effectuer une manœuvre en arrière et un demi-tour en continu.</p>	<p><b>Adapter le mode et conduire dans des conditions normales.</b></p> <p>Respecter la réglementation, les règles d'usage et en tenir compte.</p> <p>Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.</p> <p>Adapter l'allure aux situations.</p> <p>Turner à droite et à gauche en adaptation.</p> <p>Détecter, identifier et localiser les manœuvres liées au régime de priorité.</p> <p>Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires.</p> <p>S'arrêter et manœuvrer en file d'attente.</p>	<p><b>Conduire dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.</b></p> <p>Eviter l'usure et maintenir les distances de sécurité.</p> <p>Conduire dans des situations de trafic dense.</p> <p>Conduire les véhicules dans des situations de trafic dense.</p> <p>Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.</p> <p>Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.</p> <p>Conduire à l'arrêt et dans la situation d'urgence manœuvres tels que les carrefours, les ponts, ...</p> <p>Comprendre les règles relatives à la circulation en zones à sens giratoires.</p> <p>Conduire en zone de travaux.</p>	<p><b>Faciliter le mouvement du véhicule dans un trafic fluide et sans encombre.</b></p> <p>Suivre un itinéraire de manière autonome.</p> <p>Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.</p> <p>Conduire les principaux véhicules de transport collectif et de location.</p> <p>Conduire les comportements à adopter en cas d'accident, d'urgence, d'arrêt, d'urgence.</p> <p>Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules (régulateur de vitesse, ABS, aide à la manœuvre, ...).</p> <p>Avoir des notions sur l'entretien, le diagnostic et les situations d'urgence.</p> <p>Préparer l'entretien.</p>

Vous retrouverez ces 32 compétences réparties dans les pages de ce livre. Vous pourrez ainsi faire le lien entre les thèmes du code la route et les compétences requises pour la conduite. Voici un exemple »



- Conditions de passage de l'examen

A l'inscription, chaque élève reçoit son livre de code dans lequel figure le descriptif du déroulement des épreuves théoriques et pratique de l'examen du permis de conduire. (voir document)

Dans son livret de conduite il retrouve également la grille d'analyse utilisée par l'inspecteur lors du passage de l'épreuve pratique. (voir document)

## DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

### L'ÉPREUVE THÉORIQUE générale (examen du code)

Pour passer l'épreuve du code, il faut avoir au moins :

- 17 ans si vous suivez la formation traditionnelle,
- 15 ans si vous suivez l'apprentissage anticipé de la conduite.

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum).

- Pour répondre aux questions, n'oubliez pas qu'il y a toujours au moins une proposition juste et toujours au moins une proposition fausse.
- Il peut y avoir 2, 3 ou 4 propositions.
- Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.
- Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, 4 questions sont en vidéo. Un logo vous en informe juste avant le début de la question. Une vidéo de quelques secondes se déroule puis s'arrête. Au moment de l'arrêt sur image, la question vous est posée. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

Nota : le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.



Dans cette zone, les piétons bénéficient de la priorité de passage :

- sur les cyclistes.....
- sur les tramways.....
- sur les voitures.....

A

B

C

**SI VOUS OBTENEZ 35 BONNES RÉPONSES, VOUS AVEZ RÉUSSI !**



Votre code est valable pendant 5 ans et/ou pour 5 présentations à l'épreuve pratique.

### L'EXAMEN PRATIQUE

Pour se présenter à l'épreuve pratique :

- il faut avoir au moins 18 ans (17 ans et demi si vous suivez l'AAC),
- il faut avoir réussi l'examen du code.

L'enseignant de la conduite saura vous indiquer à quel moment vous présenter à cette épreuve.

**Cette épreuve dure environ 32 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres.**

Pendant cette épreuve, vous devrez :

- ▶ conduire en agglomération et sur route et/ou autoroute,
- ▶ réaliser un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière,
- ▶ répondre à une question de vérifications à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.



À l'issue de l'épreuve, le résultat est noté sur le CEPC (Certificat d'Examen du Permis de Conduire) et envoyé par courrier ou téléchargeable.

- En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire.
- Ce document est valable 4 mois maximum.



En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.

# EXAMEN ET BILAN



## C'est l'heure de l'examen

La formation terminée, votre niveau est suffisant pour que votre enseignant vous présente à l'examen.

### L'expert

Votre prestation est évaluée par un expert qui juge vos compétences à l'aide d'une grille d'analyse permettant de comptabiliser un certain nombre de points.

### Le résultat

Vous recevez, par la poste ou par mail, le résultat de votre prestation.

## Vous êtes reçu(e) : BRAVO !

Simon, sachez que la décision d'ajournement prononcée est dictée par la constatation d'insuffisances pouvant mettre en cause votre sécurité et/ou celle des autres usagers. Restez serein et sachez tirer profit de votre bilan.

Tenez compte des éventuels commentaires pédagogiques pour améliorer vos compétences en vue d'un autre examen.

BILAN DES COMPÉTENCES	Niveau d'appréhension				Autonomie Conscience du risque				
	E	0	1	2	3				
<b>Connaître et maîtriser son véhicule</b>									
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord	⊗								
Effectuer des vérifications du véhicule									
Connaître et utiliser les commandes									
<b>Appréhender la route</b>									
Prendre l'information									
Adapter son allure aux circonstances									
Appliquer la réglementation									
<b>Partager la route avec les autres usagers</b>									
Communiquer avec les autres usagers							0	0	0
Partager la chaussée							0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité							1	1	1
<b>Courtoisie au volant</b>									
Conduite économe et respectueuse de l'environnement							+1		
<b>Total général</b>									

**ÉDITIONS NATIONALES DU PERMIS DE CONDUIRE**  
 BP 70924 - 44803 SAINT-HERBLAIN cedex  
 Tél. 02 40 46 17 59 - Fax. 02 40 46 62 31 - courriel : accueil@enpceditions.fr  
 N° d'impression : 10-0817 - ISBN : 978-2-84483-103-3  
 Imprimé en France.

© Tous droits réservés. En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, quel que soit le support, sans consentement de l'auteur et de l'éditeur.